

**DISCOURS DE SEM RAKOTOMAMONJY Jean Max,  
Président de l'Assemblée Nationale de Madagascar  
pendant la cérémonie d'ouverture de la 42<sup>ème</sup> Session de l'APF  
CCI Ivato – 11 juillet 2016**

---

**Excellence Monsieur Hery RAJAONARIMAMPIANINA, Président de la République de Madagascar,**

**Excellence Madame Michaëlle JEAN, Secrétaire Générale de la Francophonie,**

**Excellence Monsieur Aubin MINAKU, Président de l'Assemblée nationale de la République Démocratique du Congo, Président de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie,**

**Excellence Monsieur Honoré RAKOTOMANANA, Président du Sénat de la République de Madagascar,**

**Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,**

**Excellence Mesdames et Messieurs les Chefs d'Institutions de la République de Madagascar,**

**Excellence Monsieur le Député Pascal TERRASSE, Secrétaire Général parlementaire de l'APF,**

**Excellences Madame et Messieurs les Présidents de Sénat et d'Assemblée nationale,**

**Mesdames et Messieurs les Ministres, Membre du Gouvernement ;**

**Mesdames, Messieurs les membres du Corps diplomatique,  
Madame et Messieurs les Chefs de Délégation,  
Chers Collègues Parlementaires,  
Distingués Invités, Mesdames et Messieurs,**

**Et vous me permettrez de vous dire tout simplement « Cher(e)s ami(e)s francophones »,**

Voilà. Nous y sommes ! Les rêves, les doutes et les appréhensions ont cédé la place à la réalité. Nous remercions Dieu.

A quatre mois du Sommet de la Francophonie, la 42<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie est aujourd'hui devenue réalité dans cette même capitale de la République de Madagascar qui accueillera les chefs d'Etat et de Gouvernement de tout l'espace francophone.

***Excellence, Monsieur le Président de la République,***

Comme le disait Jean Jacques Rousseau, « je me sens le cœur ingrat, par cela seul que la reconnaissance est un devoir. »

Au nom de tous mes homologues Présidents d'Assemblée, au nom de tous mes collègues parlementaires et en mon nom propre, je voudrais vous exprimer ma sincère gratitude pour avoir bien voulu accepté de présider la cérémonie solennelle d'ouverture de notre 42<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie.

Vous me permettrez également, au nom de la Section Malagasy de l'APF, de saluer respectueusement la présence de Madame la Secrétaire Générale de la Francophonie, venue spécialement honorer cet évènement et qui aura à nous exprimer sa vision cet après-midi avant de répondre à nos questions, suivant une pratique bien ancrée à l'APF depuis ses illustres prédécesseurs, Boutros Boutros-Ghali – qui nous a malheureusement quitté cette année- et Abdou Diouf.

***Excellences, Distingués invités, Mesdames et Messieurs,***

Après la 22<sup>ème</sup> Session qui s'est tenue en juillet 1996, c'est la deuxième fois que Madagascar, pays berceau de la Charte de la Francophonie, accueille le rendez-vous annuel de la Francophonie parlementaire.

Vous êtes plus de 300 délégués, dont une quinzaine de Présidents d'Assemblée à avoir répondu présents à notre invitation.

Votre participation massive, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, constitue une preuve concrète que, aussi insulaire qu'il soit, Madagascar ne vit pas isolé du reste du monde. Son peuple fait partie intégrante de la grande famille Francophone.

C'est un signe de l'intérêt retrouvé du monde pour Madagascar ! Avec mes collègues du Sénat et de l'Assemblée Nationale, nous en sommes très honorés, et à travers nous, tout le peuple malgache que nous représentons.

C'est un message fort de l'élan de solidarité francophone, dont nos populations ont tant besoin. Nous devons en particulier au Président Léopold Sédar Senghor, le maître mot fondateur de notre Assemblée, lorsqu'il avait dit ceci en février 1966, il y a un demi-siècle : « ce sont les peuples, qui, par l'intermédiaire de leurs élus, pousseront les gouvernements à aller de l'avant. Il faudrait réunir dans une association interparlementaire le Parlements de tous les pays où l'on parle le français. »

Jacques Rabemananjara, grand écrivain et homme politique malgache, en préfaçant le 24 avril 1960, les « Traduits de la nuit » du grand poète et écrivain malgache Jean Joseph Rabearivelo s'est exprimé ainsi : « la culture étrangère ne vaut que si elle nous aide par la distinction et l'efficacité de son apport à mieux creuser au-dedans de notre conscience et à nous inciter davantage à apprécier les saveurs fortes et douces de demeurer nous-mêmes notre saveur humaine. »

Aussi, sommes-nous certains que vous mesurerez à sa juste valeur, notre joie de vous accueillir ici et partager de grands moments de convivialité francophone.

Nous souhaitons à tous nos hôtes, venus d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe, une chaleureuse bienvenue et un très agréable séjour à Madagascar. Nous formulons les vœux que votre actuel séjour, ne sera pas le dernier en terre malagasy. D'ailleurs, selon la légende, « **qui a bu l'eau de Manangareza reviendra** ». Notre pays recèle encore plus de mille et une merveilles à découvrir. Le peuple malgache vous renouvellera son hospitalité légendaire et son accueil toujours aussi chaleureux.

Nous sommes tout à fait conscient du caractère chargé de vos agendas respectifs ainsi que des difficultés, au delà du surmontable de tout un chacun. Le résultat est là : vous êtes à Antananarivo aujourd'hui, présents à ce rendez vous. Merci d'avoir effectué ce déplacement pour nous. C'est un témoignage fort de l'amitié, de la fraternité et de votre soutien à l'endroit du peuple malagasy, nous en sommes très sensibles et, en retour, veuillez recevoir l'expression de nos vifs remerciements ainsi que de notre profonde gratitude. Vous êtes les bienvenues chez nous, et chez nous, vous vous sentirez comme chez vous !

***Excellences, Distingués invités, Mesdames et Messieurs,***

C'est au printemps 2014, lors de ma première rencontre à Paris avec notre Secrétaire général parlementaire, Monsieur Pascal TERRASSE, que j'ai évoqué la solidarité francophone nécessaire au renforcement des capacités de notre parlement et notre souhait d'accueillir 42<sup>ème</sup> la Session de l'APF.

A Ottawa, un mois plus tard, Madagascar, pays majeur de la Francophonie de l'Océan indien, était heureusement réintégré au sein de la famille parlementaire francophone.

Un an plus tard, à Berne, lors de la 41<sup>ème</sup> Session de l'APF tenue sous la bienveillante présidence du Président Aubin MINAKU et après un soutien sans faille de la région Afrique, notre candidature était retenue pour l'organisation de la Session annuelle suivante. Encore une fois, nous adressons nos remerciements appuyés aux membres du Bureau ainsi qu'à l'ensemble de la grande famille de l'APF, qui nous ont soutenus et accompagnés à toutes les étapes du processus. Voilà. Nous y sommes ! Merci !

Depuis la levée de notre suspension, le fleuve n'aura pas pour autant été tranquille et le chemin n'aura pas été simple. Nous pouvons néanmoins vous assurer que nous y avons mobilisé toute notre énergie et que nous y avons consacré tout notre temps. Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin permettent aujourd'hui à notre 42<sup>ème</sup> Session de se tenir ici. Vous nous permettrez d'exprimer un remerciement particulier à l'attention de SE M. le Président de la République, qui a su répondre à notre demande d'appui à la réalisation matérielle de cette si importante manifestation.

***Excellence Monsieur le Président de la République,***

Votre contribution qui nous a été et qui nous est si précieuse apporte une autre touche, voire une autre dimension ô combien incommensurable à l'accueil de cet événement. Sous votre bienveillante impulsion, Madagascar, comme un seul homme, s'est levé, s'est avancé, pour relever le défi.

Au nom du Parlement de Madagascar, section malagasy de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, que je préside, je vous prie de bien vouloir accepter nos sincères remerciements et l'expression de notre plus profonde gratitude.

***Excellences, Mesdames et Messieurs,***

Avant d'être un lieu reconnu de débats et d'échanges, avant d'être une vigie de la démocratie respectée et avant d'être un fer de lance de la coopération parlementaire si nécessaire, l'APF est avant tout une famille où, à son tour, le parlement malagasy peut bien en témoigner, la solidarité n'est pas un vain mot.

En effet, depuis 20 mois, dans le cadre du programme multilatéral de développement parlementaire francophone, MultiDevMada, notre Assemblée nationale et désormais notre Sénat également, bénéficient de multiples actions au renforcement des capacités de notre Institution Parlementaire, de nos parlementaires et de nos fonctionnaires parlementaires.

Ici et maintenant, je tiens à leur renouveler solennellement mes plus vifs et profonds remerciements.

Cela n'aurait d'ailleurs pas été possible sans l'impulsion du Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, Monsieur Aubin MINAKU, et sans l'implication personnelle et le soutien sans faille du Secrétaire Général parlementaire de l'APF, Monsieur le Député Pascal TERRASSE, et de ses collaborateurs, tous ici présents.

***Excellences, Distingués invités, Mesdames et Messieurs,***

Dans ce second semestre 2016, où Madagascar devient le phare de la Francophonie, je tiens à souligner la cohérence que l'Assemblée nationale malagasy a souhaité mettre en œuvre, en choisissant comme thème du débat général de nos travaux, le thème retenu pour le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement : croissance partagée et développement responsable, les conditions de stabilité dans le monde et dans l'espace francophone.

***Chers Amis Parlementaires francophones !***

Il me reste à souhaiter plein succès nos travaux. Notre mission première est tout sauf mince, qui est de représenter et soutenir auprès des instances de la Francophonie les intérêts et les aspirations de nos peuples. Nous devons ainsi apporter une perspective politique au sujet des questions et problématiques qui pèsent actuellement sur le monde.

Nos avis sur le thème consacré sont vivement attendus par le XVIème sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement à Antananarivo en novembre 2016. Nos réflexions sur la lutte contre le terrorisme, afin de garantir la sécurité et la paix, sans lesquelles il ne saurait y avoir de développement doivent être exprimées sans ambiguïté. De même, nos idées sur le renforcement de la Démocratie, de l'Etat de Droit devront en particulier être formulées de manière simple, réaliste, précise, donc à même d'être prises en compte.

En guise de conclusion, je vous invite, Chers Collègues Parlementaires francophones, à vous engager pour soutenir par la solidarité de la Francophonie le nécessaire développement de Madagascar et, pour lutter ensemble contre toutes les formes de terrorisme, de discriminations et d'exclusions. Alors que nos libertés d'Hommes et de Femmes libres sont menacées aujourd'hui partout dans le monde, il nous incombe de faire front unis, dans l'espace francophone, pour défendre les valeurs de la démocratie dont nous sommes les dépositaires par la confiance et la légitimité que nos peuples nous ont accordé par la voie de l'élection.

Alors, à l'occasion de l'ouverture solennelle de cette 42<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, je vous souhaite à toutes et à tous, la plus sincère, la plus chaleureuse et la plus fraternelle des bienvenues à Madagascar.

Excellents travaux à toutes et à tous.

Vive Madagascar, Vive la Francophonie !

Vive l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie !

Je vous remercie de votre aimable attention.